

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction :

A PROPOS DE LA BANCA COMMERCIALE

L'Information du 29 Décembre 1915, a publié la lettre suivante :

Paris, 26 décembre.

L'Information du 25 décembre publie deux dépêches, l'une de Rome, l'autre de Milan qui annoncent qu'un accord est intervenu entre les délégués du gouvernement français et la Banca Commerciale Italiana ou entreraient quatre conseillers français. La dernière dépêche conclut : « L'impression produite par cet événement est énorme, car il détruit l'organisation économique allemande. »

Que la Banca Commerciale Italiana ait été le pivot de l'organisation économique allemande, c'est de notoriété publique; que les événements actuels lui imposent sérieusement, sous peine de déchéance, de renier son passé, c'est élémentaire. Mais présenter comme un succès diplomatique des délégués du gouvernement français l'introduction de quatre membres dans le conseil et tenter de faire croire qu'à la valeur de cette combinaison géniale la France reprendra en Italie sa légitime part d'influence, c'est abuser outre mesure de l'ignorance du public français en ces matières. Je sais votre souci constant de l'éclairer et je vous prie d'accueillir ma collaboration occasionnelle.

Deux grandes banques parisiennes ont, il y a quelques années, fait l'augmentation de capital de la Banca Commerciale Italiana et introduit ses actions sur notre marché. Quatre administrateurs français ont siégé à son conseil à côté des administrateurs allemands et autrichiens, jusqu'au milieu de l'année 1915. Vous connaissez les résultats politiques et économiques de cette gestion. Sous la pression de l'opinion publique, les administrateurs allemands durent démissionner, quand l'Italie sortit de la neutralité, et les quatre administrateurs français furent priés d'en faire autant, pour ne pas faire de jaloux.

Seraient-ce ces quatre conseillers qui reviendraient sur leurs fauteuils restés vides quelques mois? Alors nous demanderons par quel miracle de transformation cette minorité dans le conseil pourra « détruire l'organisation économique allemande » que la Banca Commerciale Italiana a édifiée avec ou malgré eux... Ce seront peut-être d'autres conseillers; la dépêche nous parle d'une personnalité très connue. Mais, permettez, les quatre anciens conseillers étaient déjà des personnalités très connues de la Haute Banque Parisienne. Ils ne s'appellent ni Dupont, ni Durand, comme les gens terribles; mais ce n'est pas leur patriotisme qui est en défaut; c'est tout un système financier, auquel leur nom est attaché, qui fait une faillite retentissante.

Quand des capitaux français émigrent à l'étranger, que des Français en suivent et dirigent effectivement l'emploi, comme on fait les Allemands. Je me demande ce que feront de plus que leurs prédécesseurs les quatre conseillers qu'on enverra une fois par mois somnoler au conseil de la Banca Commerciale Italiana, dont toute la solide organisation, tout le personnel dirigeant semblent rester tels que les Allemands les ont faits. Qu'on envoie, pour la salle du conseil, un tapisserie des Gobelins, on aura plus fait pour le bon renom et l'influence de la France que de tailler quatre prébendes à des personnalités sans action.

Les deux télégrammes que vous avez reçus sont sans doute un ballon d'essai; j'attends la suite qui y sera donnée. J'ai des précisions à vous donner sur le rôle de la Banca Commerciale Italiana, sous la gestion de l'ancien conseil. Les intérêts français en Italie sont assez nombreux pour qu'on n'aille pas donner l'appui de notre autorité à tous, sans autre garantie que par le passé, à l'institution qui les a le plus vigoureusement combattus.

J'ai peur d'avoir abusé de votre hospitalité; je m'en excuse et je vous prie de croire, etc.

Cette Banca Commerciale Italiana nous ne saurions trop le répéter n'est qu'un syndicat de banques allemandes, suisses et italiennes où nous trouvons avant la guerre : MM. Noetzelin, président; E. Stern Thors et Turretini, administrateurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas à côté des boches Wen-

terfeldt de la Berliner Handelsgesellschaft, Amstœdt, de la Dresdour Bank, Kaempff de la Bank für Handel und Industrie, Hugo Marcus du Wiener Bankverein, Schwaback de la banque berlinoise Bleichrœder, von Oppenheim, de la Maison Oppenheim, de Cologne, Schaller, de la Disconto Gesellschaft, etc.

Ce sont sans doute les quatre pons badiotes de la Banque de Paris et des Pays-Bas qui ont fait publier la note lancée par la presse sur l'entrée de quatre administrateurs français dans la Banca Commerciale Italiana.

Nous verrons si ces Messieurs des Pays-Bas oseront fouler aux pieds les lois de notre pays, qui sont si peu le leur, et si le Gouvernement leur fera mettre la main au collet, comme il l'a fait pour quelques misérables assez dénués de patriotisme pour avoir commercé avec nos ennemis.

Nous savons bien que depuis l'entrée de l'Italie dans le conflit les allemands ont pris leurs précautions et placé des hommes de paille qui les remplaceront jusqu'à la fin des hostilités; quelques boches bon teint ou naturalisés italiens à la façon de Delbruck, sont tout de même restés dans la place qu'ils continuent à administrer et gérer pour le compte de leurs patrons jusqu'au jour où l'Italie, en état de guerre déclarée avec l'Allemagne, mettra l'embargo sur le mince actif que les boches auront bien voulu laisser dans la péninsule le principal ayant pris depuis longtemps le chemin de la Suisse où il se trouve actuellement en lieu sûr.

Parmi les boches restés on trouve : les Weill, Zahn-Geigy, Saha-dun, Otto Joël, Reitler, Fierz, Becker, Goldschmitt, Gollmer, Eisenmann, Gutscher, Klein, Russenberger, Weber, Clerle, Tœplitz, etc., une jolie collection comme on voit.

Ici, en Tunisie, personne n'ignore que c'est grâce aux démarches du sieur Donegani que cette Banca Commerciale avait créé une succursale à Tunis introduisant ainsi ouvertement la finance allemande en Tunisie qu'il avait déjà introduite avec les Phosphates Tunisiens de Kalaa-Djerida.

Si la première a cédé la place à la Société Générale de l'Afrique du Nord, l'autre reste et continue et il est réellement inouï, pour ne pas dire scandaleux, de voir la lenteur que nos autorités judiciaires apportent à placer sous séquestre les intérêts boches des Phosphates Tunisiens.

La Ligue Anti-Allemande déclare dans son dernier bulletin qu'il lui a fallu près d'un an pour arriver à faire placer sous séquestre les intérêts allemands de la Société Suchard, espérons qu'il en faudra moins pour séquestrer ceux des Phosphates Tunisiens depuis la loi votée le 3 novembre par le Sénat et qui vient d'être ratifiée par la Chambre des Députés.

JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine Contre le monopole de l'Agence Havas

Avec nous la « Tribune Bônoise » et les « Annales Africaines » ont protesté contre le monopole de la publicité gouvernementale donné à l'Agence Havas au sujet de l'Emprunt de la Victoire et des Bons et Obligations de la Défense Nationale.

Cette agence qui se réserve la part du lion les distribue à ses clients et amis comme si elle avait le droit de disposer à sa guise de fonds qui appartiennent à la collectivité, à nous comme à tous les citoyens. On avouera que c'est un peu roide sous un régime qui se dit républicain.

Mais cette officine n'est pas la seule à procéder ainsi. Nous ne savons ce qui se passe en Algérie mais en Tunisie la Banque de l'Algérie agit de même, pour la publicité de ses bilans et certaines administrations publiques locales ne font pas autre chose.

C'est partout le même régime de faveur à outrance qui devrait être autre banni d'un gouvernement qui n'agit pas autrement que l'empire. Il faudra encore batailler longtemps pour que nous arrivions au régime idéal tel que nous le concevons et voudrions qu'il fut.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

Jusqu'à ce que la colonie ait obtenu satisfaction, nous ne cesserons de réclamer l'ABANDON DE L'HEURE DE BERLIN ET LE RETOUR A CELLE DE PARIS.

Le Capitaine Destrées et la Légion d'Honneur

Le « Journal Officiel » nous a apporté le texte du motif qui accompagne la nomination de chevalier de la Légion d'Honneur de notre ami le Capitaine Auguste Destrées, fondateur du Courrier de Tunisie. On ne pouvait rendre un hommage plus complet ni plus éloquent au courage et à l'ardent patriotisme de notre ami :

« Destrées (Auguste-Albert-Emile), Capitaine au 1^{er} Régiment de marche d'Afrique, trois blessures graves, cité à l'ordre de l'armée. A peine en état de marcher a demandé à repartir pour l'Orient où malgré sa dernière blessure (abdomen perforé), il a rendu des services appréciables. »

Le lieutenant Paul Lambert

En annonçant le retour sur le front des Vosges de notre bon confrère et ami Paul Lambert, lieutenant, chef d'une formation sanitaire, nous ne connaissons pas encore le témoignage de satisfaction — prélude de la Croix de la Légion d'Honneur — qu'il avait reçu de ses chefs et que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Je tiens à vous témoigner toute ma satisfaction pour le zèle, l'initiative, le dévouement et la compétence dont vous avez fait preuve comme gestionnaire et comme commandant le détachement principal. Grâce à une haute conception de vos devoirs militaires vous avez acquis une haute autorité morale sur vos hommes auxquels vous avez donné fréquemment un bel exemple d'énergie et de sang-froid, en organisant divers postes de première ligne dans des zones battues par le feu de l'ennemi. »

Tous ceux qui connaissent Lambert ne seront pas surpris de l'hommage reçu pour ses services et pour lequel nous lui adressons nos plus sincères et amicales félicitations.

Distinctions honorifiques

Sur la proposition de M. le Consul général d'Italie nos amis MM. G. Attia, président de la Chambre de Commerce italienne et Salvatore Calo ont été le premier promu Commandeur de la couronne d'Italie et le second, officier du même ordre.

Bien sincères félicitations.

La Tunisie est elle un protectorat français?

La Dépêche Tunisienne se plaint, avec raison que les discours dont l'affichage a été voté par le Sénat ou par la Chambre des Députés ne soient pas affichés en Tunisie.

Nous sommes entièrement de son avis mais est-ce que les communiqués de la guerre le sont davantage?

Nous ne savons d'où elle les reçoit, sans doute encore de l'Agence Havas, alors que ceux-ci devraient être transmis par le gouvernement à son représentant en Tunisie, en l'espèce le Résident général, qui, à son tour, les ferait parvenir aux Contrôles Civils et aux municipalités où ils devraient être portés à la connaissance du public.

Qu'on nous dise si cela se passe ainsi, du moins à Tunis.

Contre l'espionnage

Une excellente et sage mesure de précaution contre les espions boches vient d'être prise par la Cie du P.-L.-M.

Depuis le 1^{er} Janvier, les trains en provenance de Paris, Macon ou Lyon pour Genève ne quittent plus la frontière française après Bellegarde (Ain), et sont dirigés sur Annemasse qui devient ainsi le point terminus.

Les voyageurs à destination de Genève et de la Suisse sont transportés jusqu'à destination pour des trains des chemins de fer fédéraux Suisses.

On voit de suite l'avantage qui résulte de la nouvelle décision prise.

Les espions boches savent que le contrôle est très rigoureux à Bellegarde et que des visites corporelles ont même lieu, aussi pour tacher de faire passer des documents, les espions pouvaient essayer de les cacher dans les voitures et une fois la frontière passée les retirer tranquillement des cachettes.

Ce nouveau système inauguré le 1^{er} Janvier met des bâtons sérieux dans le service d'espionnage allemand, avec quelques autres mesures réclamées depuis longtemps par la presse on finira sinon par l'enrayer du moins l'enrayer sérieusement.

Bonne justice

Pour tromperie sur le poids du pain le Tribunal Correctionnel d'Angoulême a condamné les époux Isidore boulangers à St-Cybardeaux : le mari à 8 jours de prison avec sursis et 200 francs d'amende, la femme à cent francs d'amende.

On ne ferait pas mal de faire quelques exemples à Tunis où se pratique sur une très vaste échelle la tromperie aussi bien sur la quantité que sur la qualité de la marchandise.

Infortuné pays

Le Progrès de la Haute Savoie se demande si la zone franche de ce département et le pays de Gex sont toujours en France devant l'état d'abandon dans lequel le gouvernement les laisse à leur malheureux sort malgré l'intervention de ses élus qui ne sont pourtant pas les premiers venus puisque ce sont MM. Ferdinand David et Chauteemps, plusieurs fois ministres, et Jacquier deux ou trois fois Sous-Secrétaire d'Etat.

Il est de fait que ce malheureux département et l'arrondissement de Gex, dans l'Ain, ne doivent pas avoir lieu de se réjouir.

Si la situation de pays Zonien était enviable en temps de paix elle ne l'est plus aujourd'hui.

Les habitants sont pour ainsi dire parqués comme des pestiférés à cause de leur voisinage de la Suisse qu'ils alimentent sans réciprocité de sa part pour les produits qu'elle leur livrait autrefois aussi les vivres ont-ils renchéri d'une façon dont on n'a pas idée ici.

Sous le rapport épistolaire aucune lettre ne passe la zone sans qu'elle soit décachée par l'autorité militaire, ce qui est un peu abusif on en conviendra, car le secret de la correspondance n'existe plus.

Nous avons déjà demandé que cette formalité n'ait plus lieu à Annecy ou à Bellegarde mais à destination ce qui permettrait de distraire quelques embusqués employés à ce service de décauchage de nos lettres.

Mais ce serait trop simple de laisser les bureaux destinataires juges de l'ouverture des missives aussi nous craignons bien que l'état actuel persiste jusqu'à la fin des hostilités de même que le pays continuera pour le ravitaillement à se débattre contre le peu de vouloir du gouvernement.

Méfions-nous des boches

On se plaint de l'interdiction d'exportation des laines en suint ou lavées et même des vieux matelas et l'on a tort.

Nous ne pouvons que féliciter le gouvernement d'avoir pris cette excellente mesure car une lectrice amie de Genève nous envoie l'annonce qui paraît dans certains journaux de cette ville et de la Suisse :

« Avis aux ménagères. J'achète vieille laines de matelas ou autres au prix de 2 fr. 50 et 3.50 le kilo. »

Est-ce Genève et la Suisse qui ont besoin des vieilles laines à matelas? Evidemment non c'est l'Allemagne qui en manque et tente de s'en procurer par ce canal neutre, alors, de rechef, félicitations au gouvernement pour l'excellente mesure. Pendant que nous et nos alliés serrons le blocus par mer il ne faudrait pas que nos produits aillent en Allemagne par la France et la Suisse, ce serait tout de même un peu fort.

De nouveaux actes de loyalisme

Les jours précédents, c'était toute la Tunisie de l'intérieur qui envoyait des délégations de notables indigènes sous la conduite de leurs caïds pour apporter au Résident général l'assurance de leur profond loyalisme au gouvernement français et à l'homme éminent qui le représente si digne depuis neuf ans qu'il est en Tunisie où il a su marquer une empreinte ineffaçable par une administration sage et prévoyante et des créations dont il peut s'enorgueillir à juste titre et qui lui ont attiré la reconnaissance de tous, européens et musulmans, aussi partout ce n'est qu'un tribut d'éloges à son adresse.

Et nos protégés ne sont pas les derniers à le reconnaître puisqu'ils viennent chaque jour à Tunis manifester les sentiments qui les animent. Hier c'était à Tunis et sa banlieue qui avaient tenu, elles aussi, à apporter au Résident général l'assurance du dévouement des indigènes pour la France et son haut représentant. Des notables ayant en tête les deux caïds de la ville et de sa banlieue Si Khelil bou Hadjeb et Si Chadly Okbi présentèrent les notables au Résident général et dans un langage d'une forme parfaite l'assurèrent des vœux que tous les musulmans sans exception forment pour la grandeur de la France la noble tutrice de la Tunisie et la victorie finale des alliés.

A COTÉ DE LA GUERRE

Des «élus» sans mandat régulier

Dans quelle singulière situation la guerre nous a placés depuis dix-huit mois! C'est un chambardement complet de nos institutions et un grand nombre de nos sénateurs — le tiers exactement — ne tiennent leur mandat depuis un an que d'un simple décret!

Mais chose abracadabrante, le président du Sénat lui-même qui, demain, en cas de décès du Président de la République, pourrait être appelé à le remplacer, à être le chef du gouvernement jusqu'à la fin des hostilités, se trouve lui-même de la série sortante de l'année dernière.

Voit-on un Président de la République, par intérim, c'est entendu, arriver au pouvoir sans mandat légal!

Est-ce que les sénateurs, légalement en exercice par droit du suffrage universel ont songé un instant à cette situation baroque? Certainement non, car la jeunesse du président Poincaré permet de lui voir vivre encore de longs ans comme dit l'honorable président du Conseil des ministres, aussi notre supposition n'est elle que pour faire toucher du doigt l'inconvénient de certains décrets comme celui qui a prorogé de plano les mandats des sénateurs de la série sortante.

À notre humble avis, comme des élections étaient impossibles, il n'y avait qu'à laisser purement et simplement périr ces mandats lucratifs jusqu'après la victoire comme on laisse du reste ceux des sénateurs ou députés morts depuis les hostilités. La France s'en serait-elle plus mal trouvée sans ces cent et quelques sénateurs? Evidemment non, puisqu'elle

y aurait réalisé une importante économie. Aujourd'hui n'est-il plus possible de revenir sur ce décret généralement désapprouvé ?

A PROPOS DE SUCHARD

Sévère mais juste

Comment la Ligue Antiallemande, 9, place de la Bourse à Paris, que préside l'éminent avocat M^e Coulon traite la presse qui a accepté par le canal de l'Agence Havas la lettre circulaire et les annonces du boche Karl Rüss de la Société du Chocolat Suchard :

Depuis la publication dans le Bulletin municipal de la ville de Lyon du « document Delcassé », reproduit ici le 1er mai dernier, la Société du Chocolat Suchard n'avait point donné signe de vie. Karl Rüss faisait le mort. On avait annoncé que le vieux madré profiterait de l'assemblée générale de la Société pour donner sa démission de président du Conseil d'administration et passer la main à l'un de ses fils, né en Suisse. Il n'en fut rien. Au contraire, profitant de l'indifférence des autorités judiciaires françaises, l'ami du Kaiser décida de rompre le silence et d'entreprendre une campagne de publicité pour relever le prestige de sa maison.

La presse vénale s'empressa de lui ouvrir ses colonnes et sa caisse. Contre un budget adroitement dosé et distribué, des journalistes, peu chatouilleux du côté de la conscience acceptèrent d'insérer, à tant la ligne, une « protestation » dont on peut dire, pour le moins, qu'elle est inhabile puisqu'elle ne justifie rien et reconnaît que Karl Rüss est un boche.

Sans doute, il est regrettable de voir la presse française acceter, moyennant finance, la carte de visite de Suchard, mais il ne faut s'en étonner. N'avons nous pas vu ces mêmes journaux accueillir les réclames des fibustiers et des charlatans ? Après Rochette, Suchard et le Tir Eureka, ils seraient bien capables, la guerre finie, de nous servir la publicité de la lampe Osram, du pneu Continental, du Kaol et de l'aspirine Bayer. Nous verrons bien !

Et en avant, Messieurs de la Ligue, ne vous gênez pas, frappez fort et ferme et enfoncez bien dans la « tête » des agences Havas ou autres qu'il est criminel, aujourd'hui, de distribuer de la publicité boche.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

Nouvelles de partout

L'Industrie allemande en Suisse

Une fabrique de produits chimiques a été fondée dernièrement à Martigny-Bourg (Valais). Son capital est de soixante actions de 10.000 fr., strictement nominatives.

L'administration de la Société est nu docteur Georges Giuliani, domiciliés à Mannheim (Allemagne), et le directeur un docteur Gabriel von Oardt, dont la signature individuelle peut engager la société.

On voit par là ce que peut être cette société, qui ne manque pas de présenter des marchandises sous le couvert de l'industrie suisse.

Un truc boche

Certaines dames Suisses ont adopté des fileuls parmi nos soldats prisonniers en Allemagne, et ces marraines au cœur généreux leur envoient des colis de victuailles.

Dernièrement une dame de C... envoya un colis. Elle reçut un mot de remerciements conçu en ces sens : « Je vous suis infiniment reconnaissant de votre aimable envoi, mais j'ai déjà une marraine : Mme K... de votre ville, qui m'expédie fréquemment des colis et je ne voudrais pas deux marraines quand beaucoup de mes compagnons n'en ont pas du tout, etc... »

Grand étonnement de la dame qui connaît parfaitement les sympathies de Mme K... pour l'Allemagne. En sa qualité de dame de la Croix-Rouge elle obtint la permission de faire ouvrir un colis que Mme K... envoyait à son filleul. Ce colis contenait quelques victuailles et... du charbon. Or nous savons que les colis destinés aux prisonniers sont toujours ouverts avant d'arriver aux destinataires, d'où l'on conclut facilement... Encore une fissure au blocus !

Les étrangers dans les pays en guerre

Un député italien, frappé du nombre élevé d'étrangers résidant dans son pays, a eu l'heureuse idée de soumettre au Parlement une motion, tendant à ce que tous ceux qui sont âgés de 18 à 45 ans soient astreints à porter les armes. De ce fait, les jeunes gens qui attendent leur 22^e année pour opter, seraient équipés et dirigés sur le front. La chambre italienne s'est empressée d'adopter cette motion et une entente interviendra, il faut l'espérer, entre tous les pays alliés.

Le Conseil municipal de Paris a émis le vœu que le gouvernement français prenne des mesures contre certaines catégories d'étrangers résidant en France, en âge de porter les armes.

Enfin la première sous-commission de l'armée a signalé tout spécialement à la commission de législation civile l'urgence de l'inscription sur les listes de recru-

tement des jeunes gens pouvant répudier la nationalité française au cours de leur vingt-deuxième année.

Il paraît surprenant qu'après un an et demi de guerre on en soit encore à discuter ces mesures. Et quoi ! des étrangers vivent chez nous, sous le couvert de nos lois s'y livrent au commerce, élèvent leurs familles, s'enrichissent parfois dans la plus grande quiétude, sans le moindre risque, profitant même de ce que tous les nôtres sont au front ou dans les casernes et cette situation n'a pas appelé l'attention de nos gouvernants.

Ces étrangers appartiennent en grande partie à des pays actuellement en guerre. Atteignant l'âge de la circonscription, nombreux sont ceux qui ne veulent pas faire option pour une nationalité.

Et nous assistons impuissants, désarmés, à cette dérobade aussi continuelle que criminelle !

La motion votée par le parlement italien, le vœu du Conseil municipal de Paris, les appels qui s'élèvent de toute part dans la presse, auront-ils le don d'ébranler les pouvoirs publics. Espérons le et formons le souhait qu'on n'ait pas... que la guerre soit terminée pour réaliser une mesure de justice qui s'impose de toute urgence...

L'agenda du P. L. M.

Ce magnifique agenda dont on peut dire sincèrement qu'il est une œuvre d'art est en vente au prix de 1,50.

Le public connaît trop les jolies éditions auxquelles nous a habitués la Cie du P.-L.-M. pour qu'il soit besoin de faire à nos lecteurs l'éloge de ce nouveau volume, et lorsque nous disons qu'il constitue en librairie une œuvre d'art sans précédent, nous n'exagérons en rien.

Illustré de nombreux dessins humoristique et d'une quantité de gravures en couleurs hors texte, dont beaucoup représentent des sujets de la guerre, contenant en outre toute une série de jolies cartes postales à détacher, l'agenda 1915-1916 du P.-L.-M. élégamment relié, à sa place sur tous les bureaux et dans toutes les bibliothèques.

Maisons boches ou embochées

Suchard, à Loerrach (grand-duché de Bade) et Neuchâtel.

Quand un convoi de nos grands blessés revint de captivité, il fut copieusement houspillé par le personnel de l'usine Suchard à Loerrach.

Tel patron, tels serviteurs. On sait que Karl Rüss, le chef de la maison, est un Prussien pur sang, conseiller du commerce extérieur, titre qui ne s'octroie qu'à des boches bon teint.

Nestlé, lait condensé et autres produits lactés.

Cette firme est-elle allemande, française ou suisse ?

Elle n'a pu réfuter victorieusement l'accusation d'être devenue une firme embochée. Voici ce qu'elle faisait publier le 23 octobre 1914, il y a juste un an, en pleine guerre, dans le "Journal des Halles de l'Allemagne Méridionale", paraissant à Francfort-sur-Mein. Savourez-la :

LE LAIT CONCENTRÉ marque LA LAITIÈRE EST UN PRODUIT ALLEMAND

AVIS IMPORTANT

« Il a été prétendu, ces jours derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessous est une société anglaise. La raison sociale en langue anglaise, il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise. Un certain nombre de nos amis peut avoir cru dans cette opinion par des déclarations inexactes, vagues ou erronées de représentants de notre concurrence et c'est pourquoi nous jugeons opportun de donner les explications suivantes à notre honorable clientèle :

« Notre raison sociale a été choisie, il y a près de cinquante ans, à cause de notre exportation, dans la forme et la langue anglaise, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise. La Anglo-Swiss Condensed Milk Co., aujourd'hui dénommée Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co., est en effet une société constituée avec des capitaux suisses, selon la loi suisse, avec établissement en Allemagne (Bavière), où nous concentrons depuis des années du lait des Alpes allemand, de meilleure qualité, où nous employons des matières premières allemandes, comme le charbon, le sucre, le bois, etc., et où nous payons des salaires à des ouvriers allemands. Notre société est d'une importance appréciable pour l'agriculture, l'industrie et le commerce allemands, également dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits allemands destinés à nos nombreuses fabriques suisses. Le montant de ces achats dépasse considérablement celui de nos ventes de lait concentré en Allemagne.

« En raison de ces faits, nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle allemande, qui a appris à connaître, notre lait concentré marque La Laitière comme étant de qualité incomparable.

Cham (Suisse) et Lindau (Bavière), Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co.

Jusqu'à présent, on attend encore l'explication de cette platitude et l'on se demande pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas encore sévi. Quelles protections couvrent encore cette firme boche ou embochée ?

Fabrique de conserves de Lenbourg, confitures et conserves. Maison allemande qui ne cache pas sa nationalité. J.-W. Faber, crayons, encre, etc.

Pneus Continental, et machines à écrire. — Mercédès, automobiles.

Miele, bijouterie-argenterie. Lampes Osram, Sirius. Lumière Lux. Compteurs électriques Aron. Le Kaol, pour nettoyer les métaux. Le Ruberoid, pour toitures. Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres.

La "Typograph", machine à composer. Le bec Auer, d'origine autrichienne. Il paraît qu'une société française aurait acquis le brevet pour la France et ses colonies. — Adler, machines à écrire.

Filtres Berkefeld (Compagnie Française des). Ford, automobiles, représentée en Tunisie par la maison Schwich & Baizeau. Odol, dentifrice de Dresde.

Pompe centrifuge Weise & Mousky, de Halle-sur-Saale. Automobiles et Cycles Terrot, de Dijon. Ce triste personnage, bien qu'ayant son domicile et son usant en France, avait renié sa patrie pour se faire naturaliser allemand. La Cour d'appel de Dijon vient d'ordonner la mise sous séquestre des biens de ce rénégat, l'arrêta prescrivant la mise sous séquestre de la maison qu'il possède à Dijon, 22, rue de Metz, porte que François Terrot, industriel à Cannstatt, royaume de Wurtemberg (Allemagne), est un ex-Français naturalisé allemand. Ajoutons que ce néo-boche fut pendant longtemps conseiller municipal de Dijon et qu'il n'avait démissionné qu'à la suite d'une violente campagne de presse qui l'avait démasqué.

(à compléter).

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 4 50

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CÂSSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE 22, rue de Russie — TUNIS Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales Arrosage — Distribution d'eau PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Le gérant : J. Giannitrapani Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port) Bureau : 22, rue Es-Sadikia Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse Es-compte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde. Dépôts à vue : 2 o/o Dépôts à échéance fixe (de 2 à ans) : 3 o/o Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France Agences à SOUSSE et à BIZERTE PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000 Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX Principales Opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

SYPHILIS

QUÉRISSON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqure Traitement facile et discret même en voyage La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat. (Nous n'expédions pas contre remboursement) Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille

CAMPAGNE OLÉICOLE

MOTEURS A PÉTROLE HORNSBY de 5 à 15 HP MATÉRIEL D'HUILERIE disponibles à la Maison R. WALLUT & Cie 99, rue de Portugal — TUNIS

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français AGENCE DE TUNIS (LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.) Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis. La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissances directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. — Services combinés avec les chemins de fer. Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger. Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET TUNIS — Rue de Russie — TUNIS Liqueurs de Marques Eaux Minérales, etc. LIVRAISON A DOMICILE

L'huile qui graisse le plus VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie : 5, Rue Saint-Charles = TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besangon — TUNIS Liqueurs de premier choix — Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

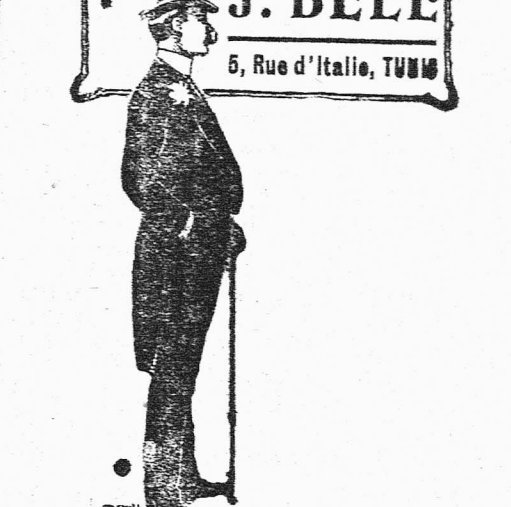
Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2 Léon Bloch Fils Pharmacien de 1^e classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

Lait Condensé Suisse "LA SEMEUSE"

BERNA MILK & Co — THOUNE Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement. Supériorité et Fraicheur garanties Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé. L'essayer, c'est l'adopter Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries Rouen, 25 décembre 1915.

VÊTEMENTS J. BELL



TUNISIA-PALACE Hôtel de premier ordre LUMIÈRE ÉLECTRIQUE 150 CHAMBRES & SALONS Hôtel de premier ordre LUMIÈRE ÉLECTRIQUE LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER